

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

Direction des Enseignements
du Suivi Pédagogique et de l'Evaluation

Sous-Direction des Enseignements

n° 326/D.G.E.F.S/D.E.S.P.E/S.D.E/2021

06 AVR 2021

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales en communication avec Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements d'Enseignement Supérieur

Objet: Soumission des nouvelles offres de formation au titre de l'année universitaire
2021- 2022

Les chefs d'établissements de l'Enseignement Supérieur, sont priés d'informer les différentes structures pédagogiques de l'ouverture de la session de soumission des nouvelles offres de formation.

Aussi et avant le mardi 20 avril 2021, les équipes de formation devront préparer les nouvelles offres de formations à habilitier au titre de l'année universitaire 2021-2022 et à les faire valider par les instances scientifiques de leur établissement, conformément au canevas.

Pour rappel, seules les offres à caractère professionnalisant, entrant dans le cadre de la coopération internationale et seules à titre exceptionnel seront acceptées à l'étude.

Les chefs d'établissements sont tenus de soumettre leurs nouvelles offres de formation au secrétariat permanent des Conférences Régionales Universitaires de leur attachement au plus tard le Dimanche 25 avril 2021.

Cordiales salutations

فائزة قويدر الواحد
اتظاء : فائزة قويدر الواحد
69

